

Communique de |

Paris, le 30 juillet 2015

## Résultats du 1er semestre 2015 du Crédit Foncier

Le 28 juillet 2015, le Conseil d'administration du Crédit Foncier s'est réuni, sous la présidence de François Pérol, pour arrêter les comptes semestriels au 30 juin 2015.

Dans un marché immobilier en phase de redémarrage au 1<sup>er</sup> semestre 2015, le Crédit Foncier affiche une production totale de crédits de 4,8 milliards d'euros, en hausse de 11 % par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2014. Cette forte activité commerciale s'accompagne d'une amélioration des marges.

- La production sur le financement des particuliers s'élève à 4 milliards d'euros (83 % du total).
- La production sur le financement des investisseurs, des professionnels de l'immobilier (promoteurs immobiliers...) et des équipements publics s'élève à 0,8 milliard d'euros.

Avec une production de prêts à l'accession sociale en augmentation au 1<sup>er</sup> semestre 2015 de 32 % par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2014, le Crédit Foncier conforte sa position de premier prêteur des ménages aux revenus modestes ; sa part de marché est égale à 40 % sur le prêt à l'accession sociale<sup>1</sup>. Le Crédit Foncier est également un des leaders de la distribution de prêts à taux zéro<sup>2</sup> avec une part de marché égale à 25 %.

Les émissions d'obligations foncières réalisées par la Compagnie de Financement Foncier s'élèvent à 4 milliards d'euros de nouvelles ressources au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2015. Elles ont été réalisées avec des spreads historiquement bas. Trois nouveaux benchmarks ont été lancés qui ont bénéficié d'une très forte demande d'investisseurs issus, à hauteur de 33 %, de l'extérieur de la zone Euro.

Après l'émission inaugurale (CFHL-1) qui avait reçu un excellent accueil en mai 2014, le Crédit Foncier a réalisé au cours de la semaine du 20 juillet 2015 une seconde titrisation publique déconsolidante de crédits immobiliers aux particuliers (CFHL-2). Cette opération a porté sur la cession d'un portefeuille de 13 500 prêts pour un total de 1,4 milliards d'euros. Les tranches émises ont fait l'objet d'une demande soutenue de la part d'investisseurs. Le coût de l'opération s'inscrit en baisse par rapport à CFHL-1. Ainsi, concernant les tranches notées AAA, représentant plus de 87% du Fonds Commun de Titrisation, le spread de la tranche à trois ans est ressorti à 30 points de base contre 37 points de base pour CFHL-1, et celui de la tranche longue est ressorti à 45 points de base contre 65 points de base pour celle de CFHL-1. Cette opération n'a pas d'impact dans les comptes du Crédit Foncier au 30 juin 2015.

Cette seconde transaction vient s'inscrire dans la réalisation du plan stratégique 2012/2017 du Crédit Foncier, visant à diversifier ses sources de refinancement.

L'exécution de ce plan stratégique 2012/2017 se poursuit par ailleurs dans de bonnes conditions, s'agissant en particulier du développement des synergies au sein du Groupe BPCE sur les métiers de financement des particuliers et des collectivités locales et du logement social. Les synergies avec le Groupe BPCE sur le financement des particuliers connaissent ainsi une progression de 167 % au 1<sup>er</sup> semestre 2015 par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2014.

Le produit net bancaire s'élève à 427 millions d'euros au premier semestre 2015.

Le montant des <u>frais de gestion</u> est de 282 millions d'euros. La hausse (9 millions d'euros) enregistrée par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2014 s'explique par deux éléments (impact total de 20 millions d'euros) que sont, d'une part l'effet de la nouvelle norme IFRIC 21 qui concentre sur le 1<sup>er</sup> semestre certains impôts et taxes repartis jusqu'à présent sur l'ensemble de l'exercice, d'autre part la prise en compte de la contribution au Fonds de Résolution Unique. Corrigés de ces éléments, les frais de gestion poursuivent leur décroissance conformément au plan stratégique.

<u>Le résultat brut d'exploitation</u> atteint 145 millions d'euros.

<u>Le coût du risque</u> ressort à 160 millions d'euros au premier semestre 2015. Il intègre une moins-value de 104 millions d'euros enregistrée sur la contrepartie autrichienne Heta Asset Resolution AG, dont les titres détenus ont été cédés en juin 2015. L'ensemble des expositions sur l'Autriche ont été cédées ainsi que d'autres expositions internationales dans le cadre de la politique de réduction de la taille de bilan menée depuis 2011.

Le résultat net part du groupe s'établit de ce fait à -20 millions d'euros sur le premier semestre 2015.

<u>Les fonds propres</u> restent stables à hauteur de 3,2 milliards d'euros à fin juin 2015, pour un ratio de *Common Equity Tier One* (CET1 Bâle 3) de 8,7 % (estimation au 30 juin 2015).

1 Source : données SGFGAS au 15 juin 2015

<sub>2</sub> Source : données SGFGAS au 1er trimestre 2015



## COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE GROUPE CREDIT FONCIER

## (Données chiffrées non auditées par les Commissaires aux comptes)

en millions d'euros	1 <sup>er</sup> semestre 2015	1 <sup>er</sup> semestre 2014	Variations (*)
Produit Net Bancaire (PNB)	427	336	+27,1 %
Frais de gestion	-282	-273	+3,4 %
Résultat Brut d'Exploitation (RBE)	145	63	+130,1 %
Coefficient d'exploitation (**)	66,0%	73,6 %	-7,6 pts
Coût du risque	-160	-64	+152,0 %
Résultat avant impôt (RAI)	-13	-1	NS
Résultat net part du groupe	-20	2	NS

<sup>(\*)</sup> Sur la base des données en milliers d'euros.

\*\*

L'information réglementée est disponible sur le site Internet : <a href="www.creditfoncier.com">www.creditfoncier.com</a> dans la rubrique « Espace financier » et est publiée en application des dispositions de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier et des articles 222-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

## **Contacts Presse**

Nicolas Pécourt
Directeur Communication externe et RSE
T: 01 57 44 81 07
nicolas.pecourt@creditfoncier.fr

Kayoum Seraly
Responsable Communication Presse et Externe
T: 01 57 44 78 34
kayoum.seraly@creditfoncier.fr

<sup>(\*\*)</sup> Retraité des impacts liés aux IFRS à caractère non récurrent et des moins-values nettes de cessions.